AVIS AU PUBLIC

Le Conseil Municipal se réunira le vendredi 13 novembre 2026 à 18 heures en la salle de la Mairie de Prads

ORDRE DU JOUR :
-Approbation procès-verbal du dernier conseil municipal (18 septembre 2026).
-Souscription d'un prêt relais auprès du CRCA (rénovation énergétique des gîtes communaux).
-Limites et conditions de la délégation donnée au Maire pour solliciter l'attribution de subventions.
-Pacte de Gouvernance : avis requis du conseil municipal.
-Adhésion à IT 04 (Agence Départementale Ingénierie et Territoire) à compter du 1er janvier 2027.
-Fermeture au SIREN du budget concernant le service d'ordures ménagères.
-Renouvellement convention pluriannuelle de pâturage GIRAUD Julien « quartier Le Pourret ».
-Renouvellement convention pluriannuelle de pâturage BENEDETTO, quartier « Prè Soubeyran et les Ribes de Juchaï ».
-Résiliation de la convention pluriannuelle de pâturage J-P ROUX, « anciens communaux de Mariaud ».

Questions diverses
-Achat armoire forte ignifugée
-Travaux divers (gîte 14, pose croix Lachaux, Mourreen)
-Loyers impayés

Prads, le 9 novembre 2026

Le Maire :
Pierre MATHIEU

MAIRIE DE PRADS - HAUTE SLÉOU - A. de H. Provence -